

## **Réunion du 15 septembre 2014.**

### **Christian SOUBIE ;**

Evoque le travail de concertation qui a été fait avec tous les partenaires (parents d'élèves, équipes enseignantes, Francas, associations locales...) pour mettre en place les nouveaux rythmes scolaires.

Des réunions du comité de pilotage sont prévues pour suivre la mise en place de l'organisation et du fonctionnement de ces nouveaux rythmes afin de revoir et de réajuster si besoin.

Les ateliers du "midi/2" ont été renforcés et toutes les activités proposées sont gratuites.

Les temps périscolaires et le CLSH sont toujours assurés par l'association des Francas.

Un temps de garderie a été rajouté le Mercredi de 12h à 12h30 pour permettre aux parents qui souhaitent venir chercher leur enfant d'avoir le temps d'arriver.

Pour les enfants qui vont au C.L.S.H., des Bus ont été affrétés par les Francas pour assurer le transport entre les écoles et la Séguinie.

### **Danielle PINA ;**

Précise que les activités de l'interclasse ont été renforcées du fait de l'allongement du temps de la pause méridienne qui dure 15 minutes de plus.

Par exemple le club de judo de Tresses propose une nouvelle activité ; "Les petits Samourais". L'objectif est d'apprendre aux enfants à gérer la violence.

A la maternelle l'activité proposée est ; atelier conte.

### **Question d'1 maman ; Quelles activités "midi/2" pour les maternelles ?**

Il n'y en a pas pour l'instant. L'allongement de la pause méridienne à la maternelle permet de faire plusieurs services de cantine et d'améliorer ainsi le temps du repas des petits.

Après le repas les PS font la sieste. Pour les MS et les GS qui mangent après les PS, il y aura prochainement une activité conte proposée de 12h à 12h30.

### **Question d'1 papa ; Peut-il y avoir un temps de restauration le mercredi midi pour les enfants qui ont des activités extra scolaires l'AM ? A l'heure actuelle si un enfant part manger au CLSH on ne peut le récupérer qu'à partir de 17h.**

Ce sera à voir avec les Francas.

### **Question d'1 papa ; Y a-t-il un cycle piscine de prévu à l'élémentaire ?**

Monsieur VANBAUCE explique qu'il a fait des demandes de créneau auprès de la piscine de Cenon et que malheureusement pour l'instant il n'y en a pas. Il faudra renouveler la demande fin décembre pour voir si des créneaux se sont libérés.

Christian SOUBIE rajoute que si l'activité pouvait se faire la mairie prendra en charge le transport et le coût lié à l'activité.

### **Question d'1 papa ; Y a-t-il un programme informatique à l'élémentaire ?**

Monsieur VANBAUCE répond qu'il n'y a pas de "programme" informatique ; l'informatique est un outil pédagogique pour faire des recherches sur un thème précis. Il y a également le B2i.

**Question d'1 maman ; De quel équipement informatique dispose l'école ?**

Christian SOUBIE répond que cette année 2 accès informatiques ont été livrés à la maternelle conformément à la demande des enseignantes.

Pour l'élémentaire il existe une salle informatique avec une quinzaine de postes et d'un vidéo projecteur.

**Question d'1 maman ; Concernant les nouveaux rythmes, il y a en fin de journée deux heures de temps de classe puis un temps de récréation, puis un temps de classe de 5 minutes. Les deux heures de temps de classe en deuxième partie de journée cela paraît long. A quoi sert le temps de classe de 5 minutes ?**

Monsieur VANBAUCE répond que l'on est sur une organisation "test". Les activités choisies en deuxième partie de journée sont adaptées, mais rien n'est figé et si avec le temps on s'aperçoit que cela ne convient pas on pourra s'adapter.

Les 5 minutes de classe en fin de journée servent à préparer la sortie en fonction des différentes "directions" prises par tous les élèves.

**Monsieur VANBAUCE ;**

L'école élémentaire accueille cette année 283 élèves ;  
56 CP, 45 CE1, 72 CE2, 56 CM1 et 54 CM2.

Il y a 3 classes "mixtes" ; 1 CP/CE1, 1CE/CE et 1 CE/CM1

Les CM2 constituent à eux seuls 2 classes de 27 élèves.

Il y a 3 nouveaux enseignants dont 2 qui travaillent à ½ temps, et 1 à temps plein qui s'occupe de la classe des CE2/CM1.

Monsieur VANBAUCE occupe ses fonctions de directeur le jeudi et le vendredi.

Sa secrétaire ne travaille pas le vendredi.

Quelques exemples de projets qui seront menés cette année ;

- projet jardin et patrimoine pour les CM2
- Projet école & cinéma pour les CE2
- Projet chante école pour les CP & CE1

+ le projet prix du jeune public reconduit cette année.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) dépendent de chaque enseignant qui est libre de les placer quand il le souhaite dans la journée. Chaque enseignant à 36 h à faire d'APC dans l'année, mais ce n'est pas une obligation pour l'enfant. Les activités se déclinent sous 3 volets ;

- aide aux enfants en difficultés
- méthodologie
- au choix de l'enseignant en fonction des projets d'école

**Question d'1 maman ; Y aura-t-il un spectacle en fin d'année ?**

Vraisemblablement non, c'est très lourd à organiser et à gérer avec 283 élèves.

### **Véronique SPAK**

L'école maternelle accueille cette année 160 élèves répartis en 6 classes.

Il y a 63 PS répartis en 2 classes + 8 élèves avec des MS

45 MS

52 GS

Deux nouvelles maîtresses ; Marianne LAFAYE et Juliette MAGENDIE.

### **Projets de l'école ;**

Mini concert pour les 6 classes.

Journées Ibériques et travail autour du thème de Carmen.

Sortie pour voir expo peinture et sculpture.

Pour les GS un projet de film avec une projection en fin d'année.

### **Les APC ;**

Les PS ne sont pas concernés.

Les maîtresses de PS ne feront pas d'APC jusqu'à fin décembre, elles se concentrent pour le moment sur le temps de sieste ou les enfants ont beaucoup besoin d'être rassurés en ce début d'année.

A partir de la deuxième période il y aura des APC proposées le matin.

Les mêmes axes visés que pour l'élémentaire ; aide aux enfants en difficulté, méthodologie et thèmes en lien avec projet pédagogique.

Ces APC se feront avec des groupes de 3 à 6 élèves maximum et uniquement si les parents ont donné leur accord.

### **Question d'1 maman ; les MS et les GS mangent tard, est-il possible de prévoir une collation pour la fin de matinée ?**

Véronique SPAK répond que oui mais de façon raisonnable et en fonction de chaque enseignant.

Il est précisé que pour les enfants qui arrivent très tôt à l'accueil périscolaire il est possible de prévoir cette collation à ce moment là.

### **Question d'1 maman ; comment sont organisées les récréations ?**

Le matin les PS sortent seuls en récréation.

L'après-midi c'est un temps de récréation commun à toutes les classes, ce qui permet notamment aux fratries de se retrouver.

Le matin les petits vont en récréation de 10h15 à 10h45

Les moyens et les grands de 10h45 à 11h15

L'après-midi la récréation est de 15h15 à 15h35 pour tous.

### **Question d'1 maman ; Le soir à l'accueil périscolaire, les enfants peuvent-ils commencer à faire leurs devoirs ?**

Christian SOUBIE répond que oui c'est prévu, les Francas ne sont pas une simple garderie c'est un vrai service d'accueil périscolaire qui prévoit cette aide au devoir

### **Question d'1 maman ; A quel moment les petits font la sieste ?**

Les petits sont couchés dès la fin du repas.

Si l'enfant rentre manger à la maison il peut revenir à l'école entre 13h35 et 13h45.

S'il fait la sieste à la maison il peut être ramené à 15h00 à l'école.

**Question d'1 maman ; il a été constaté l'année dernière que les enfants mangent beaucoup de gâteaux et ramène très régulièrement des poches de bonbons à la maison !**

En effet à la maternelle les anniversaires sont fêtés en classe. L'organisation de ces "goûters" varie selon les maîtresses.

\* \*  
\*

**Assemblée Générale de la FCPE**

La réunion commence par un tour de table ou chacun se présente.

**Présentation du rôle et des actions de l'association des parents d'élèves ;**

Participation aux conseils d'école pour s'informer sur la vie des écoles et faire remonter des questions des parents. Il y a 3 conseils d'école par an et par école.

Organisation d'une bourse aux jouets en novembre.

Participation au marché de Noël organisé à la maternelle.

Participation au carnaval.

Participation au Loto de l'élémentaire.

Participation aux kermesses et différentes manifestations scolaires

Un site Internet a été créé et est alimenté régulièrement par les parents d'élèves pour rassembler toutes les infos utiles et autres.

<http://www.fcpetresses.fr/>

Mobilisation et intervention des parents d'élèves auprès de l'inspection académique lors des risques de fermeture de classe ou pour des remplacements d'instituteurs absents.

**Election du Bureau ;**

Marie-Laure SURVILA est réélue présidente à l'unanimité des voix

Carole THOMAS se présente au poste de vice présidence. Elle est élue.

Ludivine OLIN DELBARRE se présente au poste de secrétaire. Elle est élue.

Myriam BENOIT PUECH se présente au poste de secrétaire adjointe. Elle est élue.

Véronique VIDAILLAC se présente au poste de Trésorière. Elle est élue.

**Liste des parents souhaitant être candidats pour représenter les parents d'élèves aux conseils d'écoles.**

Maternelle

Marie laure - Lise – Christelle B – Stéphanie – Cécile – Alison – Christelle T – Myriam –  
Véronique – Marina – Déborah – Marie - Emmanuel

Elémentaire

Emmanuel – William – Christelle B – Ludivine – Rémi – Stéphanie – Cécile – Hélène –  
Virginie – Carole – Jean michel – Myriam – Marie laure

Liste à modifier et finaliser lors de la prochaine réunion de l'association

**Echanges autour de l'organisation de la Bourse aux jouets.**

Elle aura lieu cette année sur 1 Week-end pour espérer avoir + de parents volontaires et  
disponibles pour aider à l'organisation et au bon déroulement.

Ce sera le WE du 14/15/16 novembre.

La salle de La Fontaine a été réservée.